Ecole Communale Fondamentale de Wisterzée
de Court-Saint-Etienne
Tél : 010/61.26.64. **Fax : 010/62.02.87.**
www.ecoledewisterzee.be

Projet d'établissement

Introduction

Le projet d'établissement est un des outils pour atteindre les objectifs généraux et les objectifs particuliers de l'article 6 du décret mission du 24 juillet 1997. Il définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école.

1. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre tout au long de leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;

2. promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

3. préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;

4. assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Ce projet est en totale adéquation tant avec le projet éducatif que le projet pédagogique de notre P.O. (Pouvoir Organisateur), la commune de Court-Saint-Etienne, qui adhère au programme « de compétences » édité par le C.E.C.P. (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces).

Ce document a été élaboré en concertation avec les enseignants et approuvé par le conseil de participation.

Ce projet engage les familles et l'école. En inscrivant leur enfant dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et les actions concrètes telles que définies ci-après.

Notre objectif est de mettre en œuvre une école de la réussite.

Nous voulons que nos élèves acquièrent

à la fin de leurs études fondamentales :

les compétences et connaissances optimales

permettant à l'enfant de devenir l'enfant citoyen

dans sa vie d'aujourd'hui et pour… demain,

faire évoluer les enfants vers la maitrise des savoirs et

des compétences nécessaires à son insertion sociale et à la poursuite de ses études.

1. Description de l'école

L'école communale de Wisterzée est une école de milieu rural composée de 2 implantations situées à 800m l'une de l'autre. L'école de Wisterzée est une école en immersion linguistique, néerlandais.
L'implantation de Wisterzée située Chaussée de Bruxelles 35A avec10 classes allant de la 3ème maternelle à la 4ème primaire (2 classes par année) et le bureau de la direction.
L'implantation du Neufbois située Rue du Neufbois 11 avec 4 classes du 3ème cycle (2 classes par année).

2. Projet immersion

Ce projet s'oriente sur les deux implantations.
Sur le néerlandais, de 75 à 25 %, aux implantations de Wisterzée et du Neufbois avec :

- L'immersion et son fonctionnement concret au contact de « native speaker »
- La connaissance optimale de la seconde langue : le néerlandais
- L'apprentissage et le soutien (de 25 à 75 %) de la langue maternelle: le français
- Les échanges culturels et linguistiques avec des établissements de la Communauté Flamande

Nous pratiquons l'immersion linguistique depuis septembre 2003.
Concrètement, les différentes matières sont dispensées en grandes parties en néerlandais par des enseignants, tous « native-speaker ». Ce projet a pour but de répondre à une demande de plus en plus pressante du multilinguisme dans le monde du travail et particulièrement du néerlandais en Belgique. L'expérience des établissements qui pratiquent l'immersion linguistique démontre que :

- les enfants développent une capacité de travail supérieure aux autres enfants,
- la mémoire, davantage sollicitée est plus développée,
- l'activité intellectuelle et générale est débordante,
- les enfants sont plus motivés pour l'apprentissage d'une troisième langue,
- ils sont sensibles à la richesse et à la diversité culturelle et linguistique de la société,
- les performances aux examens et épreuves diverses des enfants immergés sont excellentes tant en français qu'en néerlandais

Il est attesté que l'utilisation du français ne souffre en rien de l'introduction du néerlandais et que le vocabulaire du français reste le plus familier à l'enfant puisque des cours en langue maternelle sont dispensés pendant le cursus immersif. De même, les apprentissages fondamentaux de la lecture et de l'écriture se font sans difficulté particulière, à quelques mois d'intervalle dans les deux langues.
Le nombre d'heures de cours dispensés en français est donc peu élevé au début …

… afin de permettre à la langue étrangère de bien s'implanter,
puis il va croissant dans une proportion qui permet
de conduire l'élève à se présenter avec succès
à l'épreuve externe de la FWB menant à l'obtention
du Certificat d'Etudes de Base.

Evolution de l'enseignement en immersion en néerlandais

à l'école de Wisterzée à Court-Saint-Etienne.

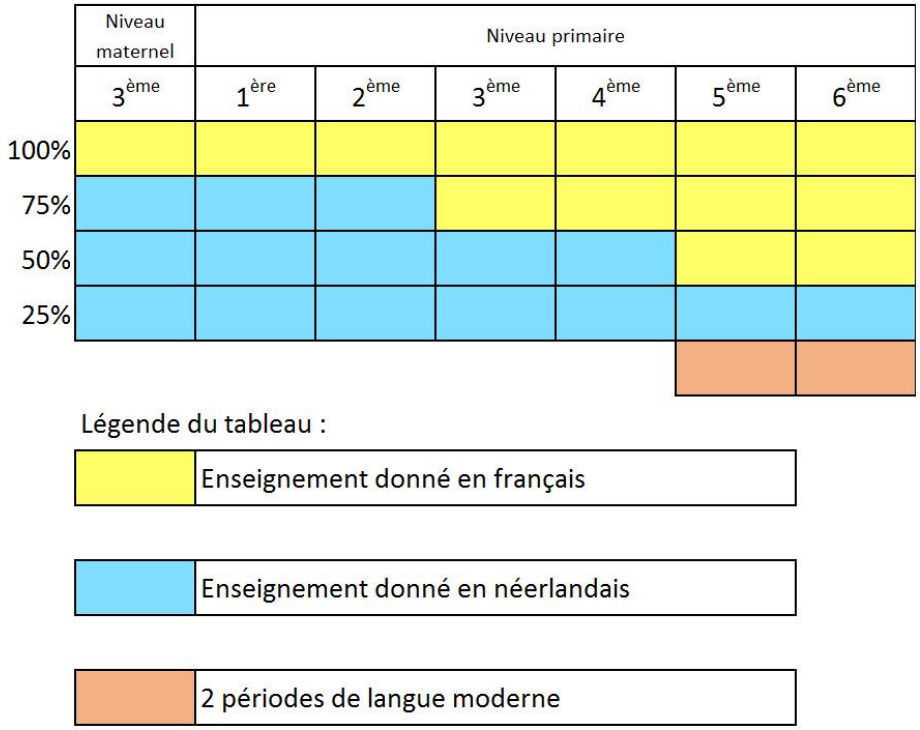

La connaissance de la seconde langue, le néerlandais, …

En plus des objectifs généraux, nous voulons conduire nos élèves à obtenir : une connaissance du néerlandais et une familiarisation à la diversité des accents de la langue de Vondel…

… la plus proche possible des compétences visées par les socles de compétences, tant sur le plan de l'oral que celui de l'écrit.
L'enseignement en immersion répond aux prescriptions de la FWB,
le programme du CECP étant dispensé en néerlandais.

3. Nos missions prioritaires pour atteindre les objectifs généraux

3.1 Une école où les enfants s'approprient des savoirs et des compétences

3.1.1 La lecture fonctionnelle, orale, expressive …

La lecture est développée par différents ateliers au sein des cycles, par l'utilisation des bibliothèques.
Nous voulons donner le goût de la lecture par des textes variés, attrayants ainsi que par des romans pour les plus grands. Viser l'autonomie dans toutes situations de lecture (scientifique, narrative, …) est un objectif que nous voulons atteindre durant toute la scolarité de l'enfant. La lecture est le sujet et le point de départ de nombreuses activités, elle …

… améliore les possibilités d'expression et la compréhension des autres matières.

3.1.2 L'expression écrite et l'orthographe (d'usage et grammaticale)

L'expression écrite et l'orthographe se développeront conjointement. Les enfants y produisent les différents types d'écrits (lettres, affiches, recettes, …). et la rédaction de textes pour l'Actu (journal de l'école) par exemple.

3.1.3 L'expression orale

L'oral est travaillé grâce à différentes activités d'expressions (faire vivre un conte, une fable, une poésie, …). Les entretiens familiers, les tours de parole, les conseils de classe, les travaux de groupe et les élocutions développent les capacités des enfants à prendre la parole « en public ». Cet éventail de possibilités d'expression …

… permet à l'enfant de s'affirmer en tant qu'individu

3.1.4 L'écoute

L'écoute se base sur différentes activités d'expression commune lors de découvertes nature, des classes de dépaysement une fois par cycle.
Elle est importante à toute occasion.
Elle trouve aussi sa place dans les échanges lors des entretiens familiers, des tours de parole et des conseils de classe.
Elle mène les élèves vers un véritable « class-building »…

… améliore le vocabulaire, donne une ouverture sur le monde
et favorise la tolérance et le respect de l'autre dans la diversité culturelle .
Elle forme des enfants à l'écoute du monde.

3.1.5 Mathématiques et éveil

Les activités mathématiques et scientifiques occupent la large place que le monde de demain exige, de manière à permettre aux enfants d'accéder à la pensée scientifique par l'expérimentation et la recherche lors des ateliers et des ateliers verticaux 5-8 et 8-12.

En mathématiques et en éveil nous travaillons à partir de défis et utilisons différents manuels.

3.1.6 Continuité des apprentissages

La continuité est assurée par la transmission de référentiels individuels et collectifs entre chaque cycle. Transmissions des dossiers PIA sur une plateforme numérique.

L'équipe pédagogique se concerte régulièrement.

Elle débouche sur la continuité des apprentissages depuis la maternelle jusqu'à la 6èmeannée primaire. Afin que chaque élève progresse à son rythme et soit motivé à s'améliorer, les activités sont le plus souvent différenciées notamment par groupes de niveaux, de soutien et de dépassement ou lors de remédiations. Des contrats de travail favorisant l'autonomie et des devoirs en primaire... assurent la maîtrise par tous des compétences et connaissances de base.

3.2 Une école ou les enfants deviennent des citoyens responsables

Education à la citoyenneté :

- Les enfants sont mélangés en fin de chaque cycle : 3ème maternelle, 2ème primaire et 4ème primaire Toutefois si pour des raisons pédagogiques, relationnelles ou diverses, l'école se réserve le droit de mélanger les autres années ou de ne pas mélanger les classes. Ce mélange permet aux enfants de s'ouvrir et s'épanouir auprès des tous les enfants. Ils apprennent à travailler de différentes manières et avec tout le monde.
- Les élèves participent à diverses cérémonies patriotiques.
- Via les cours philosophiques et de citoyenneté, nous luttons contre la discrimination, les préjugées et les stéréotypes.
- Des espaces de parole sont organisés (conseils de classes, conseil d'école, boites à messages, météo des sentiments, …).
- Des tableaux de charge sont apparents, consultés et appliqués (dans la classe et à l'extérieur).
- Les échelles de comportement guident l'enfant par rapport à son attitude et le situe dans la vie en groupe.
- Des élèves du 3ème cycle participent au Conseil Communal des Enfants.
- Des espaces récréatifs spécifiques sont aménagés, une certaine organisation dans la cour doit être respectée pour le bien de chacun.
- Trois fois par an, un journal d'école est créé avec les enfants.
- Les enfants participent à plusieurs opérations citoyennes (Boite à Kdo, Chaine de l'espoir,…).
- Les élèves de 6ème primaire suivent la formation « M.E.G.A.» (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir) donnée par la Police.
- Les élèves sont sensibilisés aux différentes cultures et pays.

Education à la santé:

- L’école collabore avec le PMS et PSE pour la santé et l'environnement (projet sommeil, alimentation,...).
- L’école promotionne les collations saines.
- Les enfants participent à plusieurs opérations en faveur de différentes œuvres caritatives au niveau de la santé (chaine de l'espoir, journée nationale du pyjama bednet, cartes de vœux pour les hôpitaux...).
- Les enfants participent à différentes animation en lien avec l'hygiène et l'alimentation.
- L’école, en collaboration avec l’Association des parents, organise l’opération « A pied, à vélo ».

Education aux médias:

- Les élèves de 6ème primaire suivent la formation « M.E.G.A.» (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir) donnée par la Police.
- Des médias classiques et traditionnels sont utilisés en classe (documentaire, JDE, ...).

Education à l'environnement:

- Notre école participe aux différentes actions de "GoodPlanet" et travaille sur le développement durable et l'environnement.
- L’école dispose d’un compost et d’un potager dans l'école.
- L’école récolte des piles, bouchons et cartouches d’encre afin de les recycler.
- L’école a mis en place un système de tri avec 4 poubelles dans chaque classe (PMC, papier&carton, déchets organiques et non-recyclables).
- L’école sensibilise les enfants aux énergies renouvelables.
- L’école participe occasionnellement au Grand Nettoyage de Printemps.

3.3 Une école qui favorise la confiance et l'épanouissement de soi et prévenir la violence à l'école

3.3.1 La confiance en soi

Les enseignants mettent tout en œuvre pour créer un climat de confiance au sein de leur classe. Ils veillent à ce qu'un climat d'entraide y règne. Ils encouragent les enfants à se dépasser, à positiver, tout en gardant un certain degré d'exigence. Les progrès et les efforts sont valorisés. L'erreur est au centre des apprentissages. En cas de difficulté tant scolaire que relationnelle, l'enfant est encouragé à exprimer son problème dans le cadre d'un entretien individuel ou lors d'un conseil de classe.

Des travaux de groupe sont organisés où les enfants ont différentes responsabilités. Lors de ceux-ci, il règne un respect de chacun et chacun y trouve sa place.

Des tableaux de charge sont présents dans chaque classe pour donner des responsabilités à chacun.

3.3.2 La violence

Un climat relationnel chaleureux, serein et détendu permet à chacun de venir à l'école avec plaisir.
La discipline générale de l'école (tenue, conduite, ordre, rang, etc.) les aide à s'orienter dans la société.
Des animations pour prévenir la violence peuvent être organisées en cas de besoin.
Les élèves de 6ème primaire suivent la formation « M.E.G.A.» (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir) donnée par la Police.
Des tableaux de comportements sont présents dans les classes. Des contrats de comportement sont mis en place en cas de nécessité.
Des aménagements des cours de récréation ont été effectués pour prévenir la violence.
Notre école collabore avec le PMS et PSE en cas de problème de violence et l'équipe mobile en cas de nécessité.

3.4 Ouverture sur le quartier… le monde

L'école informe le voisinage des activités organisées à l'école par des affiches publicitaires créées par les enfants, par des articles dans le journal communal.
Les élèves participent à diverses cérémonies patriotiques de la commune.
Une antenne de la bibliothécaire communale est présente dans notre école.

3.5 Classes de dépaysement

Des classes de dépaysement sont organisées une fois par cycle. Celles-ci sont OBIGATOIRES, elles s'inscrivent dans le cadre du projet pédagogique. Loin d'être une parenthèse dans la vie de l'école, ces classes de découvertes tournent autour d'un projet pédagogique de qualité où l'histoire, la géographie, les relations humaines seront exploitées. L'enfant apprend également à savoir vivre et se tenir en société.

L'école organise :
- des classes de ferme ou de mer → 1er cycle
- des classes de sports et ou scientifique → 2ème cycle
- des classes de neige → 3ème cycle
- des échanges linguistiques en 5ème primaire qui consistent en une correspondance et des journées d'échanges entre deux écoles flamandes (Harelbeke et Zonnebeke) et notre école.

NB : Une réflexion quant à l'organisation des classes de neige est en cours. Il est possible que celles-ci soient remplacées par un autre projet à partir de l'année 2024-2025.

3.6 Activités culturelles

- Déplacement des classes au théâtre, au musée, au cinéma et au centre culturel d'Ottignies.
- Des animations (théâtrales, musicales, scientifiques…) sont données à l'école par des personnes extérieures.
- Bibliothèque communale présente dans l'école
- Participation suivant les projets à des activités diverses

3.7 Activités sportives

- Natation : les enfants de la 1ère primaire à la 4ème primaire se rendent à la piscine du Blocry à Ottignies accompagnés par un enseignant. Sur place, des professeurs spécialisés prennent les enfants par groupes de niveau
- Cours de psychomotricité en maternelle et de gymnastique en primaire.
- Journées sportives occasionnelles.
- Organisation de différents tournois sportifs.
- Organisation du cross de la chaine de l'espoir.
- Organisation de classes de sports en collaboration avec l'ADEPS et BLOSO.
- Participation selon les places disponibles :
- Vise ta forme
- L'école du dos
- Journée vélo (pro-vélo).

3.8 Formation des enseignants

Chaque année, l'équipe participe à 3 ou 4 journées de formations durant lesquelles elle travaille sur des sujets choisis en équipe en fonction des attentes et besoins de l'école en lien avec le Plan de Pilotage. De plus, certains membres de l'équipe participent à des formations volontaires. Un retour vers l'équipe est organisé.

3.9 Introduction des outils numériques dans les apprentissages.

Chaque implantation dispose d'une cyberclasse.

3.10 Une école qui respecte le rythme des enfants et qui évalue

3.10.1 Les évaluations

- Formative : non cotée - oriente la différenciation en cours d'apprentissage.
- Sommative : cotée - permet d'observer l'évolution globale en fin d'acquisition par les contrôles et les carnets d'évaluations.
- Certificative : obligatoire- cotée - autorise le passage vers l'étape suivante (par exemple : les épreuves de fin de 2ème et 4ème année et le CEB de fin de 6ème année.

L'évaluation formative se pratique dans la perspective de l'école de la réussite, mettant en évidence les aspects positifs.
Les résultats servent aux éventuelles remédiations.
Les évaluations sommatives et certificatives sont plutôt un constat des acquis de chaque enfant par rapport à lui-même et par rapport aux autres.
Les évaluations certificatives imposées par le décret mission de la FWB (Fédération Wallonie-Bruxelles) permettent l'accession à l'étape suivante des études.

Ces différentes évaluations doivent permettre

à chaque enfant de se situer en classe

et à ses parents de suivre de près ses progrès.

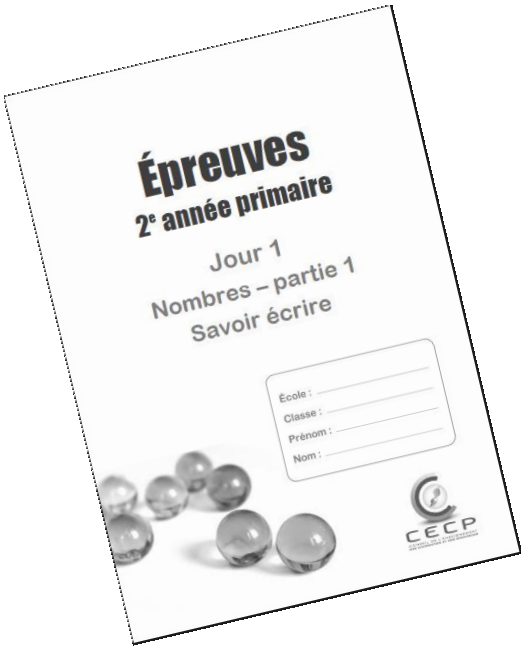

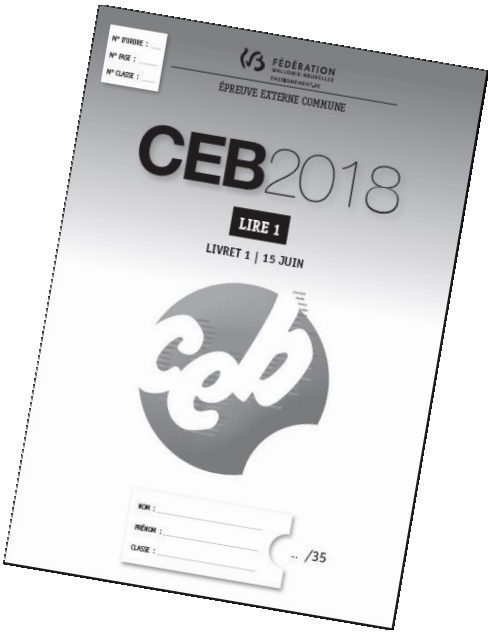

3.10.2 Pédagogie différenciée

La différenciation est la personnalisation de l'apprentissage en fonction des forces et faiblesses de chacun et elle apporte une aide ponctuelle aux difficultés précises que rencontre l'élève.

Pour les enfants, l'école établit un Plan Individuel d'Apprentissage et a des contacts réguliers avec le PMS, les logopèdes, les thérapeutes et les partenaires qui accompagnent l'enfant.

Un soutien particulier et des remédiations sont apportés aux enfants par des enseignants francophones et néerlandophones selon les capacités de l'élève tant dans sa langue maternelle qu'en néerlandais.

Cet enseignement permet aussi à l'enfant de s'épanouir et s'enrichir au travers de son développement et de ses acquisitions…

Voici toutes les pratiques que l'école peut mettre en place pour dans les aménagements raisonnables pour les enfants qui en ont besoin :
Octroi de plus de temps lors des évaluations ou réduction du nombre de questions.
Utilisation d'une police de caractères adéquate interligne en évitant les recto-verso –
Autorisation de photographier le tableau et le journal de classe d'un autre enfant
Autorisation de scanner ou photocopier certaines prises de notes dès que le cours est terminé
Apprentissage collaboratif et l'entraide entre élèves
Autorisation d'utiliser l'outil informatique en classe
Acceptation de la production d'écrit sur ordinateur
En classe, choix de la place adaptée à son trouble
Réduction de la taille de la liste des mots de vocabulaire à étudier.
Autorisation de ne produire qu'une demi-dictée
Autorisation de se référer aux tables de multiplication autant que possible
Autorisation pour les dyscalculiques d'utiliser la calculatrice lorsque la compétence évaluée n'est pas purement le calcul ….

3.10.3 Année complémentaire

En aucun cas, l'année complémentaire ne sera considérée comme un redoublement. Le maintien en année complémentaire est exceptionnel. Il ne sera proposé qu'après consultation des parents et de l'enfant afin d'évaluer si cette mesure peut être une opportunité.

Pour ce faire, en équipe pédagogique, et après analyse des résultats de l'élève, nous mettrons en place un plan différencié d'apprentissages. Plan dans lequel seront reprises les actions envisagées, la fréquence de ces actions ainsi que les dates prévues pour faire l'évaluation des moyens mis en place.

3.10.4 Intégration

Notre équipe, en fonction des demandes d'intégration à venir, évaluera, au cas par cas, la pertinence de celles-ci. En effet, il s'agira d'encourager et de favoriser l'accueil d'élèves porteurs d'un handicap dans le respect de leur(s) différence(s).

4. Une école qui communique et collabore

Des parents qui nous aident au quotidien à établir et entretenir des relations école-famille propices au bien-être et au bon déroulement des apprentissages de leur(s) enfant(s), de nos élèves. Pour cela, l'école organise plusieurs rencontres parents-enseignants au cours de l'année scolaire des réunions individuelles et une réunion collective et d'information sur les pratiques en classes en début d'année scolaire. Les titulaires y rencontrent les parents de manière à expliquer l'utilisation du journal de classe, la tenue des cahiers, des fardes, les procédures en cas d'absence et tout autre thème relatif au bon fonctionnement de la classe.
De plus, nous mettons en place différents canaux de communication : chaque élève reçoit une farde de communication dans laquelle seront glissés certains documents à transmettre, le journal de classe,...

L'école reste à disposition à la demande des parents ou de l'équipe éducative, des rencontres ponctuelles sont proposées dès qu'un problème surgit, qu'il soit d'ordre pédagogique ou comportemental.

Le site internet de l'école est une vitrine des activités et une source de renseignements, menu du mois, projet d'établissement, règlement d'ordre intérieur, les événements, animations, projets vécus par nos élèves,…

Le Conseil de participation permet le dialogue et le débat entre les différentes composantes de la communauté éducative, favorise la participation de chacun, renforce la démocratie dans l'école et a pour objet de débattre et d'évaluer le projet d'établissement, ainsi que d'émettre un avis sur le rapport d'activités. Ce conseil se compose de la direction, de représentants du Pouvoir organisateur, du personnel enseignant, du personnel d'éducation, administratif et ouvrier ainsi que des parents élus par leurs pairs au cours de l'assemblée générale de l'Association des parents.

L'Association des parents favorise les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative, dans l'intérêt de tous les élèves, de leur réussite et de leur épanouissement, dans le respect des droits et des obligations de chacun. Les Associations des parents sont régies par le décret du 30 avril 2009 et les circulaires y afférentes. L'association des parents aide et collabore avec l'école pour l'organisation de différents évènements comme la fancy fair et le cross de la chaine de l'espoir.

Des conseils pédagogiques en collaboration avec le CPMS et CPSE sont organisés. Durant ceux-ci, les points forts et difficultés des élèves sont évoqués. Des pistes de remédiation sont proposées avec entre autre la possibilité de travailler l'orientation de l'élève avec le centre PMS afin de lui proposer un enseignement mieux adapté à ses besoins spécifiques

5. Axes prioritaires pour les 3 prochaines années en adéquation avec le Plan de Pilotage

- Travailler autour d'un même thème pour l'ensemble des classes tout au long de l'année scolaire (Par exemple : WistArt'zee, Bouger Santé).
- Développer notre réflexion en matière de différenciation et remédiation.
- Développer et intégrer le numérique dans nos pratiques pédagogiques.
- Consolider les concertations entre tous les enseignants afin que les apprentissages soient en lien avec les projets.
- Poursuivre l'embellissement de l'école.
- Poursuivre la formation des enseignants.

6. Contact

Ecole de Wisterzée
Chaussée de Bruxelles, 35A
1490 Court-Saint-Etienne
Tel : 010/61.26.64
Fax : 010/620.287

Ecole du Neufbois
Rue du Neuf Bois, 11
1490 Court-Saint-Etienne
Tel/Fax : 010/61.64.11

ecoledewisterzee.dir@court-st-etienne.be

L'Ecole de Wisterzée

une école grande ouverte